

# Convocation bureau ARBR

**De:** Yves Adam <yves.adam55@gmail.com>

**Date:** Tue, 10 Nov 2020 10:20:20 +0100

**À:** undisclosed-recipients : ;

[Aux membres du Comité directeur, en réponse au courrier d'Alcide du 8 novembre](#)

Croyez bien que je n'ai pas envie de polémiquer, mais la convocation d'Alcide pour la réunion de bureau du 19 novembre appelle quelques commentaires :

- **"reprendre le chemin du dialogue et de l'échange constructif"** : oui bien sûr, mais qu'Alcide et quelques autres commencent d'abord par reconnaître que l'avis d'une majorité vaut décision, et que donc les 9 membres du comité qui souhaitaient choisir entre les deux motions pour validation, étaient bien dans leur droit de majorité. Je persiste à penser qu'à cette occasion l'attitude du président et des minoritaires restera dans l'histoire de l'ARBR comme un acte anti-démocratique intolérable.

- **"je (yves) persiste à vouloir gérer seul les modalités d'appel à l'adhésion, leur contrôle et leur suivi personnalisé"** : Mais n'est-ce pas ce que je fais depuis plusieurs années avec l'appui de Jean-Claude (et de Jacques maintenant), sans que personne n'y ait trouvé à redire ? J'ajoute d'ailleurs que je suis le seul à pouvoir le faire en toutes connaissances de cause.

Et s'il en faut des preuves, voici deux indices : je n'ai pas vérifié les informations données dans le tableau qu'Alcide nous a envoyé, mais j'ai vu par hasard que déjà mon adresse-mail n'était pas la bonne. Il faut savoir qu'à quasiment chaque relevé de cotisation je dois changer une adresse-mail ou une adresse postale de l'un de nos adhérents ou même d'ajouter un ou plusieurs nouveaux adhérents. On peut supposer sans malice que d'autres erreurs figurent dans ce tableau. Je peux comprendre cette erreur et les autres qu'il n'a pas relevées, car il faudrait pour cela qu'Alcide vérifie chaque ligne pour chaque nouveau listing que je lui envoie à sa demande. Mais quelle perte de temps et de possibilités d'erreurs quand deux listings sont en cours d'actualisation !

D'autre part, le bureau aurait besoin des courriers des adhérents **"pour travailler concrètement sur le contrôle des présences, des mandats et des votes pour l'AG"** ». Ah bon ? Ca serait travailler concrètement que de passer un temps fou en réunion de bureau pour faire ces contrôles, qui plus est en visio-conférence ? (contrôles qu'il faudra d'ailleurs répéter à la date du report de l'AG). Je rappelle que ça aussi je le fais depuis que je suis secrétaire et que personne n'y a jamais trouvé aucune malhonnêteté de ma part.

Je me demande qui donc de nous deux **"va finir par jeter la suspicion parmi nos amis"**.

2ème indice : Alcide a eu l'idée géniale d'envoyer à Kuniko Ohara, notre amie japonaise que les plus anciens connaissent, le message suivant : votre pouvoir donné à Elisabeth Mayeur n'est pas valable car celle-ci est en retard de deux ans de paiement de cotisation. Outre l'aspect désobligeant pour Elisabeth, cette assertion est fautive : oui, sa cotisation restait à payer pour 2020, mais l'année n'est pas terminée que je sache. Et d'autre part, depuis plusieurs années il est convenu que le paiement de la gerbe au Panthéon le 28 juillet lui sert de paiement de cotisation. Cela ni Alcide ni Olivier ne pouvaient le savoir bien sûr, mais on aurait peut-être pu envoyer un gentil mot à Elisabeth pour lui demander de régulariser son adhésion. J'ajoute qu'il

est d'autres du comité qui ne paient leur cotisation qu'en fin d'année après de multiples rappels de ma part. Qu'on ne me dise pas que cet arrangement avec Elisabeth n'est pas conforme à la déontologie financière. Car il en est un autre que je dénonce depuis deux ans maintenant : Olivier ne voulant plus me donner de carnet de chèques, je dois faire l'avance de toutes les dépenses que je fais au nom de l'ARBR : matériel de bureau, achat de timbres, affranchissement des envois du bulletin à l'étranger ( 2,80€ \* 43 courriers, quand même), etc.

- Pour ce qui est des réunions en visio-conférence, bien sûr que ça peut être utile pour ceux qui ne peuvent participer aux réunions. Mais faut-il faire de cet outil à la mode, le nec plus ultra de la communication au sein de l'ARBR ? Surtout lorsqu'il s'agit de travaux pratiques comme le remplissage d'un tableau (voir plus haut). Faudra-t-il aussi faire la mise sous pli par visio conférence ? (d'accord, là je polémique !)

- Quant aux "**sensibilités**" dont il ne faudrait pas se préoccuper au sein du bureau, je regrette mais le putsch de la dernière réunion du comité me laisse penser le contraire : car au bureau, il s'agit bien de prendre des décisions, non ? Seule la pensée d'Alcide serait la bienvenue, sans possibilité de débat contradictoire ?

- Enfin, il n'en est rien dit dans le courrier d'Alcide, mais j'espère qu'au moins on pourra revoir les modalités de retour d'invitation à l'AG ainsi que son déroulement : on n'a rien de plus sérieux à proposer qu'un contrôle en fin de matinée d'AG, qui va mobiliser certains d'entre nous pour un temps sans doute assez long ? Je rappelle que s'il faut une commission de contrôle, je propose qu'elle se réunisse quelques jours avant l'AG.

**En conclusion, je crois que tout ça ne doit pas faire oublier le fond du problème : de profondes divergences de vue sur le contenu du bulletin et sa gestion (c'était d'ailleurs le motif avancé par Alcide dans son courrier de démission) ainsi que sur le fonctionnement de l'ARBR - que d'aucun voudrait plus directif peut-être ? Tout le reste ne fait que noyer le poisson en me faisant porter la responsabilité de soi-disant dysfonctionnements.**

A la relecture, je vois que j'ai quand même été parfois un peu polémique, mais comment répondre autrement face à la mauvaise foi ? Qu'on réfléchisse au moins aux arguments avancés.

On se voit (non pardon, on se visionne) donc le 19 novembre.

A bientôt,

Yves, le 10 novembre 2020